



Abonnement Donnée de Mesure⁽¹⁾ (ADM)

Vous pourrez adapter votre offre électricité à votre consommation

Le service



Avec l'Abonnement Donnée de Mesure⁽¹⁾, vous pouvez vérifier dans votre Bilan Annuel de consommation que la puissance souscrite et le type de comptage associé sont bien adaptés à votre activité. Le cas échéant, ce service vous aidera à optimiser votre budget électricité.

Les avantages



Une visibilité sur vos consommations : 1 Bilan annuel de vos consommations est consultable depuis votre Espace Client



Une alerte par e-mail vous avertit que votre Bilan annuel est disponible dans votre Espace Client



Un service gratuit, La collecte des données sera active une fois votre accord recueilli. Votre Bilan annuel généré est gratuit.

LES MODALITÉS PRATIQUES

l'ADM comment ça marche ?

La mise en place de ce service nécessite votre accord pour collecter auprès du distributeur d'électricité ENEDIS les données rattachées à votre Point de Livraison et les transmettre à ENGIE sur la durée de votre Contrat.

Le Bilan annuel, obtenu grâce à l'ADM, aide au suivi et à la réduction vos consommations d'énergie, pour réaliser des économies,

> Pour en bénéficier, le local professionnel doit être équipé d'un compteur communicant Linky™.

> Activable sur simple appel téléphonique auprès de nos conseillers au 09 77 42 05 50 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00).

(1) En donnant votre accord au distributeur d'électricité ENEDIS de collecter les données rattachées à votre Point de Livraison et les transmettre à ENGIE sur la durée de votre Contrat, vous pourrez bénéficier du Service ADM pour optimiser votre budget énergie en recevant un Bilan Annuel de consommation.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

pro.engie.fr



Pour la qualité de son accompagnement auprès des professionnels, ENGIE est Élu Service Client de l'Année 2022

*Catégorie Fournisseur d'électricité et de gaz - Étude BVA - Viséo CI - Plus d'infos sur esca.fr